

Arrêté

Générale

colonial

Arrêté n° 216/BPE portant nomination du Chef de l'Aviation Civile en Côte Française des Somalis

n° 216/BPE

Ministère
ACTES DU POUVOIR LOCAL

Date de publication
20 février 1962

Numéro JO
n° 2 du 28/02/1962

Date du numéro
28 février 1962

VISAS

Vu le décret n° 56-1227 du 3 décembre 1956, modifié par celui du 4 avril 1957, portant définition des Services de l'Etat dans les Territoires d'Outre-Mer et énumération des cadres de l'Etat

Vu le décret n° 56-1228 du 3 décembre 1956, modifié par celui du 4 avril 1957, relatif à l'organisation des Services publics civils dans les Territoires d'Outre-Mer Vu le décret n° 57-813 du 22 juillet 1957 portant institution d'un Conseil de Gouvernement et extension des attributions de l'Assemblée Territoriale en Côte Française des Somalis

Vu le décret n° 61-447 du 3 mai 1961 fixant la compétence et portant organisation du Service d'Etat de l'Aviation civile d'intérêt général dans les Territoires d'Outre-Mer, notamment son article 3

Vu l'arrêté interministériel du 6 décembre 1961 portant organisation du Service d'Etat de l'Aviation civile d'intérêt général en Côte Française des Somalis ; Après accord du Ministre chargé des Territoires & Outre-Mer et du Ministre chargé de l'Aviation civile ;

TEXTE INTÉGRAL

Art. 1er

M. Blin Pierre, ingénieur de 3e classé du corps autonome des Ingénieurs des Travaux Publics, Chef du Service de l'Infrastructure est nommé, cumulativement avec ses fonctions actuelles, Chef du Service de l'Aviation Civile en Côte Française des Somalis.

Art. 2

Le présent arrêté sera enregistré, publié et communiqué partout où besoin sera.

Le Chef du Territoire, J. COMPAINN.